

COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2024
DELIBERATION N° DE-2024-031**

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ (à partir de la délibération DE-2024-005), M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE (à partir de la délibération DE-2024-014), M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES (jusqu'à la délibération DE-2025-013 et à partir de la délibération DE-2024-020), M. LACASSAGNE (jusqu'à la délibération DE-2024-039), Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON (jusqu'à la délibération DE-2024-034), Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHE (jusqu'à la délibération DE-2024-038), M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN (jusqu'à la délibération DE-2024-028), Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN (à partir de la délibération DE-2024-013), Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme HARDOUIN-TORRE à M. LACASSAGNE (jusqu'à la délibération DE-2024-013) ; Mme LOUPIEN SUARES à Mme CASTEL (à partir de la délibération DE-2024-014 et jusqu'à la délibération DE-2024-019) ; M. LACASSAGNE à Mme HARDOUIN-TORRE (à partir de la délibération DE-2024-040) ; M. LAIGUILLON à Mme CASTEL (à partir de la délibération DE-2024-035) ; Mme BISAUTA à M. SEVILLA ; Mme MOTHE à M. ERREMUNDEGUY (à partir de la délibération DE-2024-039) ; M. ALLEMAN à Mme LAUQUE (à partir de la délibération DE-2024-004) ; M. ALLEMAN à Mme LAUQUE (à partir de la délibération DE-2024-005) ; M. ESTEBAN à Mme CAPDEVIELLE (jusqu'à la délibération DE-2024-0012).

Absent(s) :

Mme LAUQUE (jusqu'à la délibération DE-2024-004) ; M. ALLEMAN (jusqu'à la délibération DE-2024-004) ; Mme BENSOUSSAN (à partir de la délibération DE-2024-029).

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de Mme DURRUTY,

OBJET : FINANCES – Vote des autorisations de programme 2024.

Le règlement budgétaire et financier prévoit le vote d'autorisations de programme et crédits de paiement pour les principales opérations d'investissement de la Ville, au premier chef celles dont le montant est supérieur à 2 M€ hors taxes et dont la durée de réalisation est supérieure à deux ans.

Il est précisé que le montant de l'autorisation de programme comporte la totalité des dépenses prévisionnelles de l'opération, relatives aux études, à la maîtrise d'œuvre, aux travaux et le cas échéant aux premiers équipements.

Les autorisations de programme, ainsi que les échéanciers de crédits de paiement correspondants, sont actualisés chaque année, concomitamment au vote des budgets, en fonction de la réalisation des opérations considérées.

A la suite de la fin d'exécution du budget 2023, il est proposé de mettre à jour les échéanciers de paiement des autorisations de programme qui sont en cours.

Il est également proposé de créer 5 nouvelles autorisations de programme supplémentaires pour les nouveaux projets présentés en débat d'orientation budgétaires du 14 décembre 2023 :

- AP 2024-2028 / 3 100 k€ : nouveau programme centre ancien OPAH/RU.

La Ville poursuit son action en faveur de la requalification des quartiers anciens au travers d'un nouveau programme OPAH/RU 2023-2028.

- AP 2024-2027 / 3 080 K€ : reconstruction de la médiathèque de Sainte-Croix.

Ce projet situé en quartier prioritaire de la Ville permettra de proposer un nouvel équipement plus adapté aux besoins des usagers. Il s'intègre dans un projet global de création d'un pôle d'Economie Sociale et Solidaire porté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, regroupant une cuisine professionnelle partagée et un supermarché coopératif de la SCIC Otsokop. Des synergies seront ainsi réalisées notamment avec le Collectif Social Web.

- AP 2024-2027 / 7 260 K€ : réhabilitation et extension du groupe scolaire de la Citadelle.

Construit la fin des années 1950, les 241 logements que compte « la Citadelle » ne correspondent plus aux attentes d'accessibilité et de confort de vie. Aussi la déconstruction et la reconstruction de logements neufs qualitatifs de conception bioclimatique ont été engagées. Le quartier comptera 494 logements dont 60% de logements sociaux. La réalisation de ce programme immobilier s'accompagne du regroupement de l'école maternelle et de l'école élémentaire et donc de la réhabilitation et de l'extension de l'actuel site de l'école maternelle de la Citadelle.

- AP 2024-2028 / 3 782 K€ : réhabilitation des arènes.

Il s'agit de travaux de mise aux normes de sécurité et de restauration de la structure.

- AP 2024-2026 / 2 524 K€: rénovation et modernisation des halles du centre-ville.

La Ville souhaite rénover et réaménager l'intérieur de ses halles qui ont désormais 30 ans. Il s'agit à la fois d'asseoir la position centrale des halles dans le commerce bayonnais et de moderniser un équipement aussi bien pour le confort des commerçants que des usagers. Le lieu sera plus fonctionnel, tout en conservant son identité et sa vocation première d'accueil de commerces alimentaires de qualité.

Il est également préciser qu'une nouvelle autorisation de programme, relative à la rénovation de l'école Malégarie, sera proposée dans le cadre du budget primitif 2025.

En application de l'article L.2311-3 du code général des collectivités territoriales et conformément au règlement budgétaire et financier de la Ville, il est demandé au Conseil municipal d'approuver la mise à jour des autorisations de programme pour le budget principal telles que présentées en annexe.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Non-participation au vote : 10, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGE.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services



Musée Bonnat-Helleu : Chantier des collections

Années	Antérieur à 2022	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL
Echéanciers de crédits de paiements (K€)	76	481	823	1 000	900	727	4 008

Musée Bonnat-Helleu : Restructuration et extension

Années	Antérieur à 2022	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL
Echéanciers de crédits de paiements (K€)	4 987	5 291	6 425	13 609	5 038	0	35 350

Plan vélo

Années	Antérieur à 2022	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL
Echéanciers de crédits de paiements (K€)	1 514	707	375	36	0	0	2 633

Restructuration Médiathèque du centre-ville

Années	Antérieur à 2022	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL
Echéanciers de crédits de paiements (K€)	1 348	700	2 147	6 381	5 575	949	17 100

Aménagement du pôle Musical de Mousserolles

Années	Antérieur à 2022	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL
Echéanciers de crédits de paiements (K€)	911	1 219	224	246	0	0	2 600

Réaménagement secteur de la Poterne

Années	Antérieur à 2022	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL
Echéanciers de crédits de paiements (K€)	68	79	1 405	1 149	0	0	2 700

AB Campus

Années	Antérieur à 2022	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL
Echéanciers de crédits de paiements (K€)	452	7 303	1 100	275	0	0	9 130

Ecole du Prissé- Extension

Années	Antérieur à 2022	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL
Echéanciers de crédits de paiements (K€)	366	191	2 476	4 959	208	0	8 200

OPAHRU 2023-2028

Années	Antérieur à 2022	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	2 031	TOTAL
Echéanciers de crédits de paiements (K€)	0		22	363	353	409	430	320	542	400	260	3 100

Médiathèque des gascons

Années	Antérieur à 2022	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	2 031	TOTAL
Echéanciers de crédits de paiements (K€)	0	0	0	80	1 000	1 800	200	0	0	0	0	3 080

Groupe scolaire de la Citadelle

Années	Antérieur à 2022	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	2 031	TOTAL
Echéanciers de crédits de paiements (K€)	0	0	0	60	200	3 000	4 000	0	0	0	0	7 260

Réhabilitation des arènes

Années	Antérieur à 2022	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	2 031	TOTAL
Echéanciers de crédits de paiements (K€)	0	0	0	307	831	0	1 644	1 000	0	0	0	3 782

Réhabilitation des halles du centre-ville

Années	Antérieur à 2022	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	2 031	TOTAL
Echéanciers de crédits de paiements (K€)	0	0	0	225	1 150	1 150			0	0	0	2 525